

# POUR LE RENVERSEMENT DU REGIME GAULLISTE POUR LE FRONT SOCIALISTE



(Keystone)

*Le texte ci-dessous, qui a été présenté au Congrès, après les débats en commission, par Gilles Martinet, a recueilli 666 mandats sur 793, soit 84%. Il constitue donc la résolution adoptée par le premier Congrès National du P.S.U.*

## POINT I

### Le régime gaulliste

**L**e régime gaulliste a été instauré à l'occasion de la crise provoquée par la

prolongation de la guerre d'Algérie. Mais il n'est pas un phénomène accidentel né de cet événement seul. Il a pu s'imposer parce que le système parlementaire - tel qu'il fonctionnait - s'est révélé incapable de faire face aux problèmes posés aux classes dirigeantes françaises par la transformation des anciennes structures économiques et sociales, par l'affaiblissement de la position française face aux autres puissances capitalistes et par la dislocation de l'ancien empire colonial.

Cette impuissance du système parlementaire n'affecte pas seulement la France, mais, à un degré ou à un autre, tous les pays capitalistes développés. Elle s'explique par l'évolution de la société actuelle

qui est caractérisée par une concentration croissante des entreprises privées et publiques, par la multiplication des cartels et des groupes d'intérêts, mais comporte simultanément le développement d'une couche importante d'entreprises moyennes non monopolistes de type moderne qui sont amenées à entrer en conflit avec les secteurs très concentrés.

Dans ce contexte les institutions parlementaires ne traduisaient plus que très mal les rapports de force réels et ne parvenaient plus à canaliser efficacement l'affrontement des groupes de pression, ni surtout à arbitrer le conflit entre les secteurs techniquement évolués et les secteurs retardataires.

Ainsi la chute de la IV<sup>e</sup> République a été le résultat non seulement de la crise née de la guerre d'Algérie, mais aussi de l'incapacité du régime à surmonter les contradictions des diverses forces du capitalisme. Cela signifie que l'existence du régime gaulliste n'est pas liée seulement à la guerre d'Algérie ou à la personne du général de Gaulle. Malgré les conflits qui peuvent les opposer périodiquement, les diverses fractions du capitalisme et les forces politiques qui, telles l'armée et l'administration, sont les composantes du régime, seront en effet amenées pour s'opposer à l'intrusion des travailleurs dans le règlement des affaires politiques et économiques, à maintenir l'essentiel des formes autoritaires du régime, que celui-ci soit contraint de donner une solution à la guerre d'Algérie ou non.

Dans ces conditions, le mouvement socialiste doit opposer au régime gaulliste une stratégie d'ensemble qui vise à son renversement en même temps que l'instauration d'un pouvoir socialiste constituant un nouveau type d'État.

(Adopté à la majorité. Contre : 1.  
Abstentions : 3)

## POINT II

### Pour un programme de transition

**L'**INSTAURATION de cette république socialiste n'entraînera pas immédiatement une socialisation complète des moyens de production et d'échange. Une période de transition sera nécessaire. Mais cette transition serait impossible à réaliser si un seuil économique et politique n'était pas franchi. Si n'étaient pas assurés :

a) la nationalisation et la gestion démocratique, des pôles de domination économique (banques d'affaires et crédit, sidérurgie monopole pétrochimique, transports, énergie nucléaire, commerce extérieur, etc.) ;

b) la démocratisation de toutes les nationalisations — ce qui exige l'instauration du contrôle des travailleurs sur la production préparatoire à la gestion des entreprises dans le cadre du plan ;

c) la planification de l'économie en vue de satisfaire en priorité les besoins des masses populaires et l'établissement de mécanismes pour l'élaboration et le contrôle démocratique des plans ;

d) la transformation du système de la distribution ;

e) les réformes de structures radicales dans l'agriculture ;

f) la dissolution des corps militaires spéciaux (légion étrangère, parachutistes, C.R.S.) et la mise hors d'état de nuire de la caste militaire ;

g) un statut de la presse et de la radio garantissant leur indépendance à l'égard des puissances financières et de l'État.

Cependant, la réalisation de ces conditions elles-mêmes ne suffirait pas à assurer l'évolution irréversible vers la démocratie socialiste. Un tel ensemble de mesures, réalisées par voie de réformes législatives à la faveur d'une majorité parlementaire risquerait en effet de se traduire par un renforcement du pouvoir de l'État et de la bureaucratie, s'il n'était pas accompagné d'une large décentralisation permettant aux syndicats, aux conseils d'entreprises, aux communes, et aux assemblées régionales de participer à l'élaboration des plans et d'exercer un contrôle démocratique permanent des programmes aussi bien économiques et sociaux que directement politiques. Ces transformations impliquent la mise en place de nouvelles structures d'État.

De la capacité des syndicats, des conseils d'entreprises et des communes à jouer réellement ce rôle dépendront les chances d'instaurer dans notre pays une véritable démocratie économique et sociale.

La tâche fondamentale de notre parti est donc de préparer dès maintenant l'ensemble des travailleurs des villes et des campagnes à ces responsabilités. Il lui appartient de les persuader que, pour éviter des échecs semblables à ceux du Front Populaire et de la Libération, il importe de constamment poursuivre la réalisation de ces objectifs sans jamais admettre de recul. Sinon, les réformes économiques et sociales déjà réalisées seraient finalement illusoires ou sans lendemain, permettant en fait un retour

rapide de la réaction capitaliste.

La lutte pour atteindre ces objectifs commence dès maintenant. Elle impose les revendications nécessaires à l'affaiblissement des forces capitalistes et à la création des conditions favorables à la conquête et à la transformation socialistes de la société.

Dans cet esprit, le P.S.U. lutte pour que soient augmentés les pouvoirs des syndicats en matière contractuelle en ce qui concerne l'organisation du travail et l'organisation de la production. Les mesures étendant le contrôle des travailleurs sur la production préparent dès maintenant à la gestion démocratique des entreprises et à une réforme fondamentale de leur structure hiérarchisée et autoritaire. Il faut lutter pour conquérir dans les entreprises :

1) le contrôle par le Comité d'entreprise de la gestion économique et de l'emploi;

2) la prise en charge intégrale par le Comité d'entreprise, en plus des œuvres sociales, des services d'hygiène, de la sécurité et de la formation professionnelle ;

3) un statut assurant aux travailleurs élus aux Comités d'entreprise, aux Conseils économiques régionaux et aux Conseils de branches industrielles la protection et les possibilités concrètes de formation et d'études à la mesure des responsabilités assurées.

Le P.S.U affirme qu'il faut mener la lutte pour la satisfaction des masses populaires, pour une élaboration du plan avec la participation et sous le contrôle des organismes populaires (communes, organismes sociaux, comités d'entreprises, syndicats...)

(Adopté à l'unanimité.)

doit se concevoir comme l'alliance à tous les échelons sans exclusive et sur une base d'égalité de toutes les organisations politiques, syndicales, ouvrières, paysannes, universitaires, sociales et de jeunesse, qui expriment les intérêts, les aspirations de ces couches travailleuses. Il attache, de ce point de vue, la plus grande importance à la prise de conscience actuelle par toutes ces organisations, de leur responsabilité politique. Leur intervention sur le plan politique est légitimée par la nature de la situation actuelle du capitalisme et en particulier par la crise de la décolonisation, par l'urgence de la solution à trouver et par la nécessité de rassembler la totalité des forces populaires disponibles.

Toute l'orientation du P.S.U. tend à réaliser un tel rassemblement. C'est en développant de telles actions à tous les niveaux, aussi bien dans les communes et les entreprises que dans toutes les assemblées élues qu'on aboutira à une étroite coordination entre les diverses formes de lutte politique et économique. Les participants au **FRONT SOCIALISTE** parviendront, par leurs luttes communes, à empêcher le détournement de leur action par les vieux appareils politiques, par le gaullisme à prétention sociale, et le molletisme ; et à prévenir son sabotage par les technocrates liés au capitalisme.

Au cours de la période de transition vers le socialisme, le rôle décisif reviendra aux organismes de base constitués par la coalition à tous les niveaux, tant national que départementaux, locaux ou d'entreprises, des formes démocratiques et socialistes, en fait au **FRONT SOCIALISTE** lui-même.

Ainsi, dans la lutte même contre le régime s'élaborera et s'affirmera devant l'opinion la formule neuve de remplacement du régime : **LE FRONT SOCIALISTE**.

(Adopté à l'unanimité.)

### POINT III

## Le Front Socialiste

C'est dans la perspective du socialisme, qui suppose la mobilisation de toutes les forces populaires susceptibles de concourir à la transformation de la société française : ouvriers, employés et fonctionnaires, enseignants, travailleurs indépendants, cadres techniques et administratifs, petits exploitants et ouvriers agricoles, jeunesse et étudiants, que le P.S.U. propose la création d'un **FRONT SOCIALISTE**, unissant toutes ces forces, et entend déterminer ses alliances.

Par là même, le **FRONT SOCIALISTE**

### POINT IV

## L'unité d'action

C'est autant que possible en accord avec les organisations syndicales ouvrières et paysannes que le P.S.U. proposera, comme il l'a déjà fait dans le passé, au parti communiste et à la S.F.I.O., des actions communes en vue d'objectifs déterminés. Le P.S.U. estime que ces actions communes peuvent aboutir un jour à la conclusion d'une véritable alliance. Il faut pour cela engager la discussion, non seulement sur les points où l'accord est facile à réaliser, mais aussi sur tous ceux où subsistent de graves divergences.

Car le programme du futur **FRONT SOCIALISTE** (qui doit être débattu par les organisations sociales et syndicales comme par les partis) ne saurait être un simple catalogue de revendications. Il doit poser clairement tous les problèmes essentiels à commencer par les problèmes du contenu et de la forme de la démocratie dans la future République Socialiste Française.

Dans les prochains mois, nos propositions d'action commune devront s'inspirer des principes suivants :

1° — **Sur le plan économique et social** : lutte en commun pour le soutien des revendications économiques et sociales des travailleurs telles qu'elles sont exprimées dans le programme des campagnes d'action du parti.

2° — **Sur le plan politique** : lutte ouverte contre le gaullisme et la personnalisation du pouvoir.

3° — **En matière scolaire** : restauration de la laïcité de l'État et de l'école, réforme démocratique de l'enseignement.

4° — **Sur le plan de l'Algérie** : établissement par des négociations immédiates avec le G.P.R.A., d'un accord franco-algérien dans le cadre de la reconnaissance de l'indépendance algérienne.

5° — **Sur le plan international** : politique de détente entre les deux blocs, pour le désarmement et le désengagement.

(Adopté à l'unanimité).

## POINT V

### Le développement du Parti

**L**e développement et le renforcement du parti est l'une des conditions essentielles de la création de ce Front Socialiste, celle qui peut entraîner les prises de conscience, les évolutions et l'établissement de rapports nouveaux au sein de la gauche française.

Il doit être largement ouvert pour tous ceux qui entendent lutter pour le socialisme, conformément à sa charte et dans le cadre de sa discipline.

Son recrutement et sa vie intérieure ne connaissent pas de discrimination en fonction des convictions philosophiques et religieuses.

Le développement du Parti doit tenir compte des modifications importantes intervenues dans l'économie de la société française dans une période récente. Le parti doit regrouper tout le monde du travail au sens le plus large du terme et faciliter la prise

de conscience et l'action des groupes sociaux que leur condition économique et technique oriente vers le socialisme. Cadres, techniciens, intellectuels, paysans progressistes, étudiants peuvent et doivent à tous les degrés participer à la construction et aux luttes du parti, au même titre que les travailleurs manuels, et en particulier les jeunes travailleurs qui continuent à être la base nécessaire d'un Parti Socialiste.

Si nous ne savions pas organiser et atteindre les travailleurs, notre Parti ne saurait espérer d'avenir. Ses succès seraient sans lendemain, aussi éphémères que la conjoncture politique qui les aurait fait naître.

Quelles que soient les difficultés actuelles et les modifications de la composition interne de la classe ouvrière, la perspective socialiste reste inséparable du développement de l'action de classe des travailleurs.

Pour transformer la société, le P.S.U. doit avant toute chose, être le Parti de la classe des travailleurs agissant dans cette classe, s'y développant et s'y affirmant comme direction valable.

Le Parti doit tendre à surmonter les différenciations qui s'accroissent entre les travailleurs engagés dans les entreprises et secteurs de haute technicité ou de concentration élevée et les travailleurs qui restent liés aux entreprises retardataires ou satellisées, notamment en luttant pour la création et le développement d'organismes susceptibles de donner à ces derniers des moyens d'intervention et de contrôle identiques à ceux qui existent, au moins à l'état potentiel dans certaines entreprises modernes et concentrées ; tels que notamment des Comités inter entreprises chaque fois que de tels Comités sont géographiquement et économiquement possibles. Cela nécessite du Parti une large ouverture dans les masses laborieuses, une volonté constante de répondre à leurs intérêts de classe, tant immédiats qu'à moyen et à long terme, un souci constant de recrutement ouvrier et de promotion à tous les échelons du Parti de cadres ouvriers. Cela nécessite l'adoption d'une stratégie de classe et la définition d'un programme de classe. D'où nécessité d'une orientation délibérée d'enracinement dans les entreprises, de constitution de nombreux groupes ou sections du Parti dans les entreprises.

Là où des problèmes particuliers se posent aux travailleurs du fait de la crise de certaines entreprises ou régions, le Parti proposera des solutions économiques orientées vers le socialisme.

Le Parti doit également porter toute son attention aux problèmes des industries de structure nouvelle, telles que l'électronique, le pétrole, l'énergie atomique.

(Adopté à l'unanimité).

## POINT VI

### L'organisation du Parti <sup>(1)</sup>

**L**es sections et fédérations constituent l'armature de l'implantation du Parti et ses organes de décision et de contrôle.

Ces structures ne doivent pas être envisagées de façon restrictive.

1. La section, organisme d'implantation locale ou d'entreprise, devra de plus en plus se composer non seulement d'adhérents individuels, mais de groupes spécialisés qu'elle aura constitués (groupes d'entreprises, groupes de quartiers, groupes de jeunes, etc..) dont la multiplication reste une de nos tâches essentielles.

2. A l'échelon départemental, les structures fédérales seront adaptées pour assurer la liaison et la coordination, non seulement des sections, mais aussi des groupes spécialisés, des commissions d'action, et pour associer à la vie fédérale les militants du Parti engagés dans les organisations syndicales, sociales, techniques, de jeunesse, etc..

3. Des ententes régionales mettront plusieurs fédérations départementales à même de s'entraider (notamment en ce qui concerne l'éducation) et à discuter des problèmes communs à une zone homogène (vallée industrielle de la Seine, Languedoc viticole, sidérurgie lorraine, etc.).

4. À l'échelon national, le Bureau national et les commissions d'action doivent aider les fédérations à réaliser les objectifs précités. Ils doivent assurer la liaison et la coordination de l'action et de la recherche dans différents secteurs d'activité où les militants du Parti sont engagés. Les commissions d'action doivent être sous le contrôle politique du Bureau qui les dotera des moyens matériels nécessaires à ce travail.

5. A tous les échelons, les discussions d'ordre politique, économique et social doivent déborder le cadre du Parti (sections, fédérations, congrès) et s'instaurer largement à l'extérieur grâce à des rencontres ouvertes à tous (débats publics, commissions de travail, colloques, etc.).

6. Dans le domaine de l'action du Parti en direction des couches populaires, le Comité Politique est mandaté pour donner une priorité à l'étude des secteurs industriel, agricole et maritime en évolution, afin de fournir au Parti les bases objectives d'une action éclairée dans ces secteurs déterminants

pour le développement de l'action socialiste.

7. La commission nationale d'entreprises doit être, plus qu'un groupe d'étude, d'animation du travail d'implantation du Parti dans les usines, les ateliers, les chantiers, les branches professionnelles. Elle devra, en liaison et avec l'accord des fédérations concernées, susciter des réunions, des journées d'étude par entreprises, par branches industrielles, par régions d'activité économique. L'édition d'un matériel dans ce secteur, une page de Tribune Socialiste devront être le reflet des luttes des travailleurs et des expériences vécues par nos groupes et sections d'entreprises ou branches professionnelles.

8. Une journée nationale d'étude rurale devra être organisée au cours de 1961.

9. La promotion des militants ouvriers et paysans est l'une des tâches les plus urgentes de notre organisation. Il est souhaitable que des camarades, membres du Parti, ayant des responsabilités syndicales, soient associés aussi étroitement que possible aux travaux des directions fédérales.

10. Le Parti doit assurer à ses responsables élus les moyens nécessaires à l'exécution des missions qui leur ont été confiées. Un statut des permanents politiques éventuels devra être étudié et soumis aux sections du Parti.

### (1) ANNEXE AU POINT VI : TRIBUNE SOCIALISTE

*Le Congrès, après avoir pris connaissance du rapport sur Tribune Socialiste,*

*— approuve les conclusions qui fixent de nouveaux objectifs. Pour, pouvoir augmenter le nombre de pages, pour accroître sa diffusion et assurer son équilibre financier, le Congrès charge :*

a) la rédaction : *d'améliorer la formule ;*

b) l'administration : *d'organiser, avant la fin de l'année, la 2<sup>e</sup> Conférence nationale - Presse ;*

c) Les fédérations et les sections : *— de s'occuper activement des réabonnements, — de trouver un nouvel abonné pour 6 adhérents, — de vendre au numéro 1 exemplaire supplémentaire par 6 adhérents.*

(Adopté à l'unanimité)

## POINT VII

### Campagnes d'action du Parti

**L**e Parti doit non seulement participer aux luttes sociales qui se développent dans le pays, mais encore chercher à orienter ses luttes en prenant l'initiative de

campagnes nationales comparables à celles qu'il a déjà menées et continuera à mener pour la Paix en Algérie.

**Particulièrement importantes sont les campagnes qui devront être lancées :**

a) pour l'amélioration et l'extension des systèmes de salaires, de pensions et de retraites garantis de manière à tenir compte du coût réel de la vie ; pour la suppression des zones de salaires ; pour le contrôle des organisations ouvrières sur l'emploi et sur la gestion de l'entreprise ; pour la communication obligatoire des éléments comptables de l'entreprise aux représentants des travailleurs ; pour la hausse des salaires ;

b) pour la réduction effective de la durée de la semaine de travail sans diminution de salaire — avec application immédiate de la semaine de 40 heures ; pour l'extension de la durée légale des congés payés ;

c) pour le raccourcissement des circuits de distribution et l'extension du contrôle des producteurs et consommateurs sur ces circuits, en vue de créer des circuits courts coopératifs ;

d) pour la dénonciation des spéculations immobilières ; pour la municipalisation du sol destiné à la construction ; contre l'insuffisance de la construction dans le secteur social par l'augmentation des crédits pour 200.000 H.L.M. locatives par an ; pour l'aménagement des équipements sociaux, culturels et ménagers de ces ensembles d'habitations ; contre l'augmentation abusive des loyers et pour la réforme de l'allocation logement ;

## POINT VIII

### Le Syndicalisme

Le Parti doit dans ces conditions avoir une conception claire de ses rapports avec les syndicats et de leur rôle. Le P.S.U. estime que le syndicalisme ne peut assurer son rôle revendicatif et son rôle de contrôle que s'il détermine librement ses orientations indépendamment de l'État, des églises et des partis, et ne constitue pas pour eux une simple courroie de transmission.

Le P.S.U. constate que le pluralisme syndical affaiblit considérablement les efforts du syndicalisme. Il estime qu'il est de l'intérêt de l'ensemble des travailleurs qu'il existe en France une centrale syndicale unique, regroupant toutes les catégories de salariés, qui faciliterait les actions d'ensemble de la

contre les scandales de la construction du secteur privé par la création d'un service national de l'habitat ;

e) pour la gestion autonome (par des représentants démocratiquement élus) des organismes à caractère mutualiste (Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations familiales, Caisses de Retraites) contre lesquelles se développent des mesures d'étatisation ;

f) pour la défense de l'indépendance sociale et des droits de la femme par notamment :

— 1°) le plein accès de la femme à toutes les professions ; une formation professionnelle des jeunes filles réellement adaptée au marché du travail susceptible de leur assurer des possibilités équivalentes de travail à celles des jeunes gens ; la création de Centres de formation et de rééducation professionnelles accélérées pour les femmes demeurées seules et sans ressources ;

— 2°) pour une législation abrogeant les articles 648 et 649 du code de la Santé Publique qui interdisent les procédés propres à prévenir la grossesse — et instituant des centres où les couples recevront des conseils, prendront conscience de leurs responsabilités et pourront, grâce à la maternité volontaire assurer un meilleur équilibre de leur foyer.

**(Adopté à la majorité).**

**Contre : 3.**

**Point f : Contre : 6.**

classe des travailleurs.

Les travailleurs ayant des intérêts communs, la pluralité idéologique et politique existant de fait parmi eux, la division syndicale ne se justifie pas et ne devrait pas constituer un obstacle à l'unité organique.

Cette dernière ne peut se réaliser que sous la condition d'une indépendance d'action et d'une démocratie interne. Celle-ci exige un effort constant de formation, une réelle démocratie à la base reposant sur des méthodes de discussion facilitant l'expression du plus grand nombre et le respect des minorités, des élections à bulletins secrets et le maximum de décentralisation.

Elle exige aussi la possibilité d'une libre expression des points de vue et de représentation démocratique aux différents échelons des courants dégagés lors des congrès.

Les militants du P.S.U. à quelque organisation syndicale qu'ils appartiennent se doivent de rechercher les moyens d'aboutir à

1<sup>er</sup> CONGRES NATIONAL DU PSU  
POUR LE RENVERSEMENT DU RÉGIME GAULLISTE – POUR LE FRONT SOCIALISTE

cette unité.

L'unité syndicale des travailleurs doit s'opérer en vue de la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et son remplacement par une société où les producteurs contrôleront la production, où la démocratie économique sera l'assise de la démocratie politique.

Le P.S.U. estime que le regroupement syndical devrait établir des rapports permanents, d'une part avec le syndicalisme étudiant, et d'autre part avec les organisations

paysannes.

Tant que les conditions permettant la réalisation de l'unité syndicale ne seront pas réalisées, l'action commune de toutes les organisations syndicales est un impératif de défense efficace des revendications des travailleurs.

Le Parti soutiendra les mots d'ordre revendicatifs visant à la généralisation des luttes réunissant les masses les plus larges.

**(Adopté à l'unanimité).**



(Associated Press)

## POINT IX

### Les Jeunes

**L**a jeunesse constitue, dans la société actuelle un ensemble de catégories pour qui les problèmes sociaux et économiques se posent avec une acuité particulièrement grave. En fait, en 1945, l'État bourgeois, en favorisant une politique nataliste a proposé un véritable contrat au pays.

Aujourd'hui, il se trouve en face des

échéances de ce contrat : or il n'a rien prévu dans les domaines du logement et de la scolarisation. La crise actuelle de la jeunesse, c'est en fait la crise des structures mêmes de notre société.

La guerre d'Algérie est venue aggraver cette crise. Depuis sa création, le P.S.U. a réussi à influencer et organiser une importante fraction de la jeunesse, celle qui s'oppose de plus en plus radicalement à la continuation de la guerre d'Algérie. Les E.S.U. et les J.S.U. ont manifesté à maintes reprises dans les rues, à Paris et en province, le refus de cette guerre injuste et inutile.

Car le P.S.U., contrairement à l'opportunisme de la gauche traditionnelle, n'a

pas craint de mobiliser le courage de la jeunesse ; il soutient les actions qui, dans l'armée et hors de l'armée, traduisent le refus qu'oppose la jeunesse à la guerre d'Algérie. Il lutte dans l'immédiat pour la réduction de la durée du service militaire et pour l'établissement d'un service civil lié à la création d'un statut de l'objection de conscience.

Le P.S.U. doit tout mettre en œuvre pour que continuent à se nouer des contacts fraternels entre la jeunesse française et les mouvements de jeunes d'Algérie et des autres pays africains.

Dans l'hypothèse d'un succès des négociations, il faut que tous les jeunes qui ont lutté pour la paix et l'indépendance de l'Algérie puissent continuer à se battre contre le régime gaulliste et pour la construction d'une démocratie socialiste au sein du P.S.U.

Mais, c'est aussi en fonction d'un programme à long terme que des couches plus larges de la jeunesse, ouvriers, employés, agriculteurs, étudiants, participeront aux actions du P.S.U., que les Cercles J.S.U. prendront leur essor et que l'implantation en milieu étudiant se développera (actuellement, cette implantation passe par la multiplication des groupes et des sections étudiantes qui permet la participation la plus complète à la vie du parti).

Le P.S.U. constate que l'enseignement est aujourd'hui inadapté à son rôle de formation des jeunes ; l'Université n'assure la formation que de certaines professions (libérales par exemple) ; elle laisse trop souvent le soin au patronat de s'occuper de la formation professionnelle. Ainsi le jeune se trouve, soit mal préparé à son insertion dans son milieu professionnel, soit sous la dépendance de la classe sociale qui a contribué à le former.

Le P.S.U. souhaite non seulement une démocratisation de l'enseignement qui assure à l'étudiant, considéré comme un jeune travailleur « productif », un pré-salaire effectif, mais aussi une refonte du système d'enseignement qui permette une véritable formation civique et économique en même temps que professionnelle. Il souhaite la formation d'un grand ministère de l'Éducation nationale englobant, outre les services traditionnels, les enseignements actuellement dépendant d'autres directions ministérielles (agriculture, travail, commerce...) et la participation de l'étudiant à la direction effective de l'Université.

Le P.S.U. affirme le droit pour tous à l'éducation permanente.

Le P.S.U. affirme, pour les jeunes des villes et des campagnes, le droit au travail et à la garantie de l'emploi, notamment pour les jeunes soldats qui seront libérés du service militaire par la fin de la guerre d'Algérie.

Il affirme le droit au logement des jeunes travailleurs célibataires et mariés, dans le cadre d'un service national du logement.

Il considère que les jeunes doivent prendre des responsabilités directes dans les entreprises, notamment pour une répartition équitable du travail et le droit aux loisirs éducatifs par la réduction des horaires.

Le P.S.U. refuse toute étatisation des mouvements de jeunesse, les regroupements étant définis par les jeunes eux-mêmes.

Dans le domaine de l'éducation permanente, le P.S.U. lutte pour :

— un statut de l'animateur de l'éducation permanente,

— la multiplication de véritables centres socio-culturels, ouverts à tous, pris en charge par les municipalités et sous la responsabilité des organisations spécialisées,

— la possibilité aux jeunes ménages de participer à des activités socio-culturelles.

Dans le domaine sportif, le P.S.U. dénonce le manque d'instructeurs qualifiés et le battage publicitaire (stade de 100.000 places par exemple) qui voudraient masquer la pauvreté de l'équipement. Il propose la création d'un Service National des Sports, tant pour les jeunes que pour les adultes, qui permettra le développement de la pratique de masse et assurera la mise en place des moyens permettant à chacun de se livrer aux sports de son choix.

Le P.S.U. soutient les mouvements d'éducation populaire et sportifs et encourage ses militants à prendre des responsabilités en leur sein.

(Adopté à la majorité  
Contre : 2).

## POINT X

### Algérie

**L**a lutte contre la guerre d'Algérie est entrée dans une phase décisive. Le Parti doit faire tous ses efforts pour que la négociation qui va s'ouvrir aboutisse à une paix qui consacrerait l'indépendance de l'Algérie. C'est sur cette base que pourront s'établir des rapports nouveaux entre la République algérienne et la France.

La représentativité du G.P.R.A. est aujourd'hui reconnue par l'ensemble de l'opinion. Ce sont en effet la lutte armée du F.L.N., la victoire politique qu'il a remportée en décembre et en janvier en Algérie et la pression de l'opinion internationale et française qui ont conduit de Gaulle à



abandonner l'espoir d'une victoire militaire, qui ont rendu impossible la création d'une « troisième force » et ont ouvert la voie à la négociation directe.

Dans cette perspective, le P.S.U. :

1° — Doit dénoncer les exigences susceptibles d'entraver les négociations et en particulier les intentions prêtées au gouvernement français en ce qui concerne le Sahara. Le P.S.U. considère que la souveraineté de l'Algérie indépendante sur les actuels départements sahariens ne saurait être contestée.

2° — Doit amplifier sa campagne pour la suppression des camps d'hébergement et pour la libération et l'amnistie de tous les Algériens et Français internés, emprisonnés, ou poursuivis pour leur lutte contre la guerre et pour l'indépendance de l'Algérie.

3° — Doit engager une campagne pour la mise en accusation des principaux responsables des crimes de la répression policière et militaire.

4° — Salue la déclaration commune des syndicats français et algériens et s'engage à développer à partir de cette déclaration un effort visant à mettre un terme à la ségrégation qui isole encore les travailleurs algériens et permettant d'amorcer une lutte commune pour des objectifs socialistes.

5° — Entend utiliser les travaux des colloques qui, comme ceux d'Aix et de Grenoble, apportent des éléments très positifs en ce qui concerne la solution des problèmes posés par la minorité européenne.

6° — En tout état de cause, le P.S.U. se félicitera de toute paix qui consacrerait l'indépendance de l'Algérie sans que cela puisse diminuer en rien son combat contre le régime.

Le Parti établit en effet une nette distinction entre les accords susceptibles d'intervenir entre le gouvernement français et le G.P.R.A. et les rapports que, d'une manière générale, il entend établir en tant qu'organisation socialiste, avec les mouvements d'émancipation des peuples colonisés. Sa politique s'oppose, radicalement, à celle du néo-colonialisme qui tend à maintenir, sous le couvert de l'indépendance, les anciens rapports de domination. Il cherchera à définir, avec les forces progressistes des pays décolonisés, un programme commun répondant à des principes socialistes.

Le Parti ne doit pas écarter l'hypothèse d'un échec des négociations et de la poursuite de la guerre. Il devra alors intensifier sa lutte pour aboutir à des actions de masse et enlever au régime la possibilité de continuer la guerre.

(Adopté à l'unanimité).

## POINT XI

### Laïcité et réforme de l'Enseignement

Fidèle à sa charte le P.S.U. proclame son attachement au statut laïque de l'École et de l'État, garant de la concorde entre les citoyens et de la liberté d'opinion.

Dans cet esprit le P.S.U. affirme que la laïcité est l'expression moderne de la liberté de conscience. Son contenu est positif :

— face au dogmatisme, la confiance en l'esprit critique,

— contre toutes les formes de racisme et d'avilissement de l'homme, le respect de la personne humaine,

— contre toutes les formes de mépris et de l'exploitation de l'homme, la détermination de libérer l'homme.

En conséquence le P.S.U. réaffirme sa solidarité déterminée dans l'action menée par le Comité National d'Action Laïque, et dans cette perspective, il assigne à son combat les buts ci-après :

— le retour à la séparation effective des églises et de l'État et son extension à toute l'étendue du territoire national,

— l'abrogation pure et simple de la loi Falloux et des autres lois antilaïques : lois Marie, Barangé, Saint-Cyr, Debré, avec toutes leurs dispositions en particulier l'extension des services d'aumônerie, la liberté des familles de compléter l'enseignement neutre par un enseignement religieux ou philosophique de leur choix restant pleine et entière,

— l'attribution des fonds publics aux seuls établissements publics,

— le rétablissement d'une gestion démocratique des Caisses des Écoles.

Il déclare solennellement qu'en ce domaine, aucun compromis n'est possible.

Le P.S.U. considère que si l'enseignement public doit échapper aux emprises du cléricisme, il doit également rester libre de toute inféodation au Pouvoir comme de tout asservissement aux intérêts privés des milieux capitalistes et patronaux. C'est dans cet esprit que doivent être regroupés dans l'enseignement public les enseignements techniques et agricoles, abandonnés de plus en plus à des ministères autres que celui de l'Éducation Nationale, à l'initiative privée et à l'armée. Il réclame l'augmentation massive des investissements consacrés à l'enseignement public. Il dénonce la pénurie d'instituteurs et de professeurs et exige la création en nombre suffisant et à tous les

niveaux de l'Enseignement d'un corps de maîtres qualifiés dont la formation et les conditions de vie ne subissent plus les dégradations dont se rend cyniquement coupable le système capitaliste.

Chaque citoyen ayant droit à la culture, le P.S.U. proclame que dans le cadre de l'enseignement laïque — service public — la Nation a le devoir de prendre intégralement à sa charge les enfants et les adolescents pour la durée de leurs études, de prévoir les allocations compensatrices du manque à gagner pour ceux qui sont en âge d'effectuer un travail rémunéré, faute de quoi se maintiendront les hésitations et refus des parents au seuil d'études prolongées.

De même l'éducation permanente est à mettre en place de façon effective et concrète.

Mais la laïcité ne s'applique pas seulement en matière scolaire : il faut l'instaurer ou la restaurer dans le domaine de l'équipement social, de la législation familiale, de l'information, de l'armée.

La bataille pour la laïcité est pour le P.S.U. l'un des aspects du combat socialiste : capitalisme, cléricisme et gaullisme étant des forces intimement liées pour la défense du système économique actuel. Elle ne pourra se développer que dans la mesure où, parallèlement au combat contre l'offensive cléricale, sera renforcée la lutte pour la démocratisation de l'Université et la réforme de l'Enseignement.

Le P.S.U. réaffirme que, pour lui, le service national et laïc de l'enseignement, qui doit être unique en France et regrouper toutes les écoles, n'a cependant rien à voir avec un Ministère étatique de la Culture. Pour assurer à l'Enseignement national la liberté et la laïcité indispensables, le P.S.U. continuera de lutter pour que la gestion de ce service national — conformément au principe de gestion socialiste — soit confiée à chaque échelon à des Conseils indépendants de l'État et associant, sur une base tripartite les travailleurs de l'Enseignement (syndicats d'enseignants), les usagers (étudiants, parents d'élèves, représentants de syndicats ouvriers) et les pouvoirs publics.

Dans une société socialiste, chaque citoyen ayant sa part de responsabilité dans l'exercice à tous les échelons de la démocratie économique et politique doit recevoir une formation qui lui permette d'assumer ses responsabilités. Cette perspective rend indispensable une réforme profonde et réelle de l'Enseignement. C'est à la formation entière de l'homme, du citoyen que s'attache l'Éducation nationale dans un État socialiste : homme en tant que personne, citoyen en tant que membre d'une collectivité humaine, citoyen de son pays et citoyen du monde.

**(Adopté à l'unanimité).  
Contre : 1 — Absentions : 4.**

## POINT XII

### L'action internationale

**L**a politique étrangère d'un pays a une importance primordiale non seulement par son incidence sur l'équilibre du Monde et sur le maintien de la paix, mais aussi à cause de ses conséquences en politique intérieure.

Le P.S.U. doit, dans son action internationale :

a) marquer une solidarité particulière avec les courants progressistes en Afrique, Asie et Amérique Latine ;

b) promouvoir et soutenir toutes les initiatives tendant à imposer le désarmement et, en premier lieu, l'arrêt des expériences nucléaires et la destruction des stocks de bombes atomiques; affirmer dès à présent que la France doit abandonner tout armement nucléaire et se joindre au groupe des Nations qui luttent contre cet armement ;

c) affirmer sa volonté de faire triompher une politique de désengagement à l'égard des grands blocs militaires (soutien d'initiatives telles que le plan Rapacki ou le plan Mendès France) ;

d) demander la reconnaissance par la France de la Chine Populaire et de la République démocratique du Viet-Nam et leur admission à l'O.N.U. ;

e) indiquer que la future République Socialiste Française qui se situera nécessairement en dehors du bloc des puissances capitalistes, prendra toutes les initiatives en vue d'assurer non seulement la coexistence des différents systèmes politiques, mais encore l'élargissement de la zone du neutralisme actif à travers le monde et l'évolution des rapports internationaux dans le sens de l'internationalisme socialiste. Ainsi, sans figer les régimes, ni délimiter les zones d'influence, on assurera l'extension du socialisme et de la démocratie dans le monde tout en évitant que l'affrontement des systèmes ne mène à la guerre ;

f) sans exclure des liaisons internationales avec toutes les forces de gauche, populaires et progressistes quelles qu'elles soient, le P.S.U. prendra des initiatives particulières en vue de l'établissement de liaisons permanentes avec toutes les forces authentiquement socialistes ou communistes-démocratiques dans le monde. Sur le plan européen, il s'efforcera de parvenir à une coordination de l'action des différentes organisations ouvrières et socialistes d'Europe

1<sup>er</sup> CONGRES NATIONAL DU PSU  
POUR LE RENVERSEMENT DU RÉGIME GAULLISTE – POUR LE FRONT SOCIALISTE

face à la coalition des gouvernements réactionnaires et des cartels internationaux, afin de donner aux travailleurs d'Europe la possibilité :

- d'établir des programmes et des revendications communs ;
- de susciter une véritable conscience socialiste européenne ;
- de rendre plus difficile aux dirigeants capitalistes leur tactique de division ;
- de faciliter les relations et la discussion de problèmes communs avec les travailleurs d'Europe de l'Est, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

g) Le Parti mettra au premier plan de son

programme international l'aide aux pays insuffisamment développés, la création, à cette fin, d'organismes internationaux sous l'égide de l'O.N.U., et l'utilisation, pour cette aide, des crédits dégagés par la mise en oeuvre d'une politique de désarmement ;

h) le Parti charge le Comité Politique National de préparer dans le courant de l'année un Conseil National extraordinaire consacré à la politique étrangère et à la définition précise des positions du P.S.U. dans ce domaine.

(Adopté à l'unanimité).

---

## LE COMITÉ POLITIQUE NATIONAL ÉLU PAR LE CONGRÈS

### POUR LA MOTION MAJORITAIRE :

- Nombre de mandats participant au scrutin : 673 ;
- Mandats exprimés : 660 ;
- Mandats nuls 13.

E. DEPREUX (Seine-Banlieue)	626
A. MAZIER (Côtes-du-Nord)	600
J. POPEREN (Paris)	596
M. DEBARGE (Seine-Banlieue)	593
C. BOURDET (Paris)	564
G. SERVET (Paris)	558
A. SAVARY (Seine-et-Marne)	554
R. VERDIER (Paris)	550
J. BINOT (Seine-Maritime)	537
P. STIBBE (Seine-Banlieue)	537
F. TANGUY-PRIGENT (Finist.)	534
G. MARTINET (Paris)	529
R. BADIOU (Hte-Garonne)	525
D. MAYER (Paris)	514
S. MALLET (Paris)	505
J. VERLHAC (Seine-Banlieue)	503
M. KLEIN (Paris)	496
M. SERRATRICE (Isère)	496

H. LONGEOT (Seine-Banlieue)	478
A. MONTARIOL (Hte-Garonne)	474
R. FLORIAN (Seine-et-Oise)	466
Y. TAVERNIER (Paris)	464
H. HUMBLLOT (Marne)	463
R. MOUSSAY (Haut-Rhin)	463
A. GARNIER (Loire)	461
J. ARTHUIS (Seine-Banlieue)	455
R. FILIATRE (Seine-Banlieue)	455
J. BASTIDE (Gard)	453
F. FURET (Paris)	448
P. BELLEVILLE (Paris)	440
J. WEITZ (Seine-et-Oise)	440
Y. CRAIPEAU (Paris)	437
J.M. VINCENT (Seine-Banlieue)	435
Y. DECHEZELLE (Paris)	429
G. DESSON (Ardennes)	421
M. COMBES (Loiret)	412
G. TAMBURINI (Seine-Banlieue)	405
M. BARTHOD (Doubs)	393
G.SERVENT (Puy-de-Dôme)	383
M. BRIDIER (Paris)	381
L. GUERY (Seine-Banlieue)	379
M. PENIN (Paris)	339

H. REMY (Jura)	330
M. OSMIN (Paris)	327
L. MARCUS (Paris)	324
R. BEAUNEZ (Seine-Banlieue)	321

## COMMISSION DES CONFLITS

### MAJORITAIRES

### POUR LA MOTION MINORITAIRE

P. BEREGOVOY (Seine-et-Oise)	122
A. PHILIP (Paris)	122
L. HOVNANIAN (Seine-et-Oise)	114
C. HERNU (Seine-Banlieue)	113
H. BRIFFOD (Haute-Savoie)	110
M. LAVAL (Seine-Banlieue)	109
P. DREYFUS-SCHMIDT (Belfort)	107
G. SUFFERT (Seine-Banlieue)	104
P. BASSAN (Seine-Banlieue)	92

Madeleine LEO-LAGRANGE	592
J.J. GRUBER	535
COMPERE	383
GOMES	327
FAJAL	313
LE COADIC	301
DUBOIS	297
RENARD	285

### MINORITAIRE

Raymond GUILLANEUF

## Le VOTE des FÉDÉRATIONS

Fédérations	Nbre de Mand.	MAJ.	MIN.			
Ain	3	3		Dordogne	4	4
Aisne	6	5	1	Doubs	6	5
Allier	4		4	Drôme	3	3
Basses-Alpes	3	3		Eure	13	5
Htes Alpes	3	Abs.	Abs.	Eure et Loir	3	3
Alpes Mmes	6	5	1	Finistère	15	15
Ardèche	3	3		Gard	16	11
Ardennes	16	16		Hte Garonne	24	24
Arriège	2	2		Gers	5	5
Aube	3	2	1	Gironde	7	7
Aude	7	5	2	Hérault	6	5
Aveyron	6	6		Ile et Vil.	6	6
B.-du-Rhône	10	7	3	Indre	2	2
Calvados	7	7		Indre et Lre	5	4
Cantal	2	2		Isère	26	26
Charente	2	2		Jura	7	6
Charente Me	6	4	2	Landes	2	2
Cher	7	Abs.	Abs.	Loir et Cher	2	2
Corrèze	3	3		Loire	16	16
Corse	2	2		Hte Loire	3	3
Côte-d'Or	6	6		Loire Atl.	8	7
Côtes-du-Nord	26	21	5	Loiret	5	4
Creuze	2	2		Lot	3	3
				Lot et Gar.	3	3
				Lozère	2	2
				Maine et Lre	6	6
				Manche	4	4
				Marne	7	7

1<sup>er</sup> CONGRES NATIONAL DU PSU  
POUR LE RENVERSEMENT DU RÉGIME GAULLISTE – POUR LE FRONT SOCIALISTE

Hte-Marne	2	2		Savoie	7	7	
Mayenne	2	2		Hte Savoie	11		11
M. et Moselle	14	14		Paris	70	61	9
Meuse	2	2		Seine banl.	76	66	10
Morbihan	3		3	Seine Mme	16	14	2
Moselle	5	5		Seine et Mne	9	8	1
Nièvre	4	4		Seine et O.	66	38	28
Nord	20	20		Deux Sèvres	3	2	1
Oise	13	13		Somme	4	4	
Orne	3	3		Tarn	3	3	
P. de Calais	13	13		Tarn et Gar.	4	3	1
Puy de Dôme	10	8	2	Var	7	7	
B. Pyrénées	4	4		Vaucluse	3	3	
H. Pyrénées	3	3		Vendée	3	1	2
Pyr. Orles	5	4	1	Vienne	3	3	
Bas Rhin	6	6		Hte Vienne	6	6	
Haut Rhin	6	5	1	Vosges	8	7	1
Rhône	22	15	7	Yonne	4	3	1
Hte Saône	7	7		Terr. Belfort	3		3
Saône et Lre	8	8		Algérie	4	2	2
Sarthe	4	4					

Nombre de mandats : 810  
MAJORITAIRES : 673  
MINORITAIRES : 127

Absents : 10  
soit : 84%  
soit : 16%